



Collectif Saint-Exupéry Vincennes

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

e-mail : collectif.saintex@gmail.com

y6 février 2018

Communiqué

I. Compte-rendu de la réunion du 26/01/18

L'équipe opérationnelle du Collectif s'est réunie le vendredi 26 janvier 2018 à 20 heures afin de faire un point.

1) Rentrée des collégiens à Saint-Maur

a. Les transports en commun (RER et bus)

La plupart des collégiens prennent le RER A. Les enfants s'acclimatent dans l'ensemble plutôt bien et ont pris l'habitude de voyager en groupe. Pour rappel, les enfants ont été orientés les premières semaines par le personnel de la RATP. Pour ceux qui prennent le bus, il faut savoir que le renforcement de la ligne ne sera probablement pas reconduit, du fait de la faible utilisation de ce moyen.

Néanmoins beaucoup d'enfants sont fatigués en raison de la durée des transports et des emplois du temps chargés.

b. Carte Imagin R

Pour ceux qui n'ont toujours pas reçu leur carte, il faut vous adresser au Collège. Nous vous proposons aussi de vous faire connaître du Collectif par l'envoi d'un mail à collectif.saintex@gmail.com pour que nous envoyions une demande commune au Collège et au Département.

c. Vie scolaire

L'Inspection Académique avait annoncé lors de la réunion du 19/12 que les enseignants allaient organiser une évaluation des connaissances de nos enfants. A ce jour, aucune action n'a été menée.

Il a été également annoncé que les collégiens se rendront désormais seuls à Saint-Maur après les cours d'EPS et ne seront donc plus accompagnés par leur professeur. Une réunion le 10 février 2018 à Saint-Maur a été organisée pour la distribution des bulletins pour ceux qui le souhaitent.

Pour rappel également, un seul brevet blanc sera mis en place au mois d'avril et non plus deux comme cela était le cas auparavant.

2) Offenbach

Concernant les 6èmes, un certain nombre de problèmes ont été remontés par les parents lors des conseils de classes. Les violences et insultes sont malheureusement toujours d'actualité. L'Administration est au courant de ces incidents. Certains élèves sont également extrêmement fatigués. Les bulletins seront aussi distribués le 12 février 2018.

Nous attendons de la part de la Direction du Collège et de l'Inspection Académique une amélioration des conditions de vie sur Offenbach.

3) Modulaires

Le planning est respecté. Le Ministre de l'environnement a donné son accord. Les travaux sont annoncés pour débuter le 19 Février. Il faut rester vigilant pour s'assurer de la bonne livraison pour la rentrée 2018.

UN COURRIER (EN PJ) A ETE ADRESSE AU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, VIA NOTRE CONSEIL JURIDIQUE, AFIN :

- **DE DEMANDER UNE AMELIORATION DES CONDITIONS DE SCOLARITE A COURT TERME POUR TOUS LES NIVEAUX,**
- **ET D'INSISTER POUR PARTICIPER AU SUIVI DU PROJET DES MODULAIRES.**

II. Action sur la crise sanitaire

1) Action au Tribunal Administratif de Melun

Une requête avait été déposée au nom du Collectif Saint-Exupéry aux fins de constat le 19 décembre 2017.

Le Juge administratif a décidé de requalifier notre demande en requête aux fins d'expertise en raison de la complexité de l'affaire.

Dans ce cas d'espèce, la procédure est contradictoire. Les Parties nommées dans la requête doivent produire un mémoire en réponse.

L'ANSES, le Conseil Départemental et l'ARS ont produit un mémoire.

- L'ANSES et l'ARS s'en remettent à la décision du Tribunal Administratif.
- Le Conseil Départemental, quant à lui, a refusé de se soumettre à notre requête concernant la demande de communication de documents.
- Nous n'avons eu aucun retour de la part de la Mairie de Vincennes, de l'Inspection Académique et de la Préfecture alors même qu'elles étaient toutes les trois citées dans notre requête.

Le Juge administratif va statuer entre le 9 et le 12 février et décidera à ce moment là s'il faut nommer un expert. La mission de l'expert sera notamment d'analyser les documents que nous avons demandés. Le Collectif a demandé à ce que la prise en charge financière soit assumée par les Parties adverses, ce que le Juge statuera au moment de sa décision.

En cas d'accord, l'expert nommé travaillera avec le Collectif pour faire un état des lieux de la situation.

Nous vous renvoyons vers la note détaillée sur ce point spécifique. Nous vous tiendrons au courant dès que la décision du Tribunal Administratif nous sera communiquée.

2) De nouvelles forces nous soutiennent

Suite à l'émission Envoyé Spécial, des contacts ont été pris avec **l'association Romainville Sud** (qui défend les intérêts des riverains qui subissent depuis plusieurs années une pollution importante aux solvants chlorés - <https://www.facebook.com/romainvillesud/>). Une première réunion a eu lieu le 5 février en présence de trois membres de l'association (Vincent Pruvost, Cathy et Sébastien Tirloir, aussi enseignant à Saint Ex).

Au vu de l'expérience de l'association Romainville Sud, cette première réunion nous a permis de comprendre l'ampleur de la tâche et des efforts que nous allons devoir produire pour connaître la vérité sur notre situation et aussi pour faire que la dépollution se fasse dans les meilleures conditions.

Nous avons convenu de continuer à œuvrer ensemble afin d'apprendre de nos expériences respectives et d'avoir un poids médiatique plus important. **Nous vous annonçons d'ores et déjà que le Collectif compte témoigner son soutien à Romainville Sud dès leur prochaine manifestation (communiqué de presse avec les détails en cours d'élaboration) courant février.**

Des contacts avec d'autres associations en pointe sur ces combats sont et vont être initiés dans les prochains jours.

SOYONS UNIS - RESTONS MOBILISÉS

Le Collectif Saint-Exupéry Vincennes